

3-6-3 ACCESSIBILITÉ DES SITES

TYPES D' ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)	2
EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION	2
PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES	2
AUTRE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE	2
LIENS VERS AUTRES GUIDES OU SITES	2
DISPOSITIONS LÉGALES DE DROIT PRIVÉ	2
WEBOGRAPHIE	4

L'organisme public rend ses sites de travail accessibles en se mettant en conformité avec les obligations légales

Objectif : Respecter le droit de chacun de gagner sa vie (Iso 26000 article 6.4.2.1) ; établir des programmes mixtes personnels / direction pour la promotion de la santé et du bien être (Iso 26000 article 6.4.7.2) ; veiller à l'accès aux services et à la mobilité pour tous (Défi°5 SNDD)

TYPES D'ACTIONS (SUJETS À TRAITER, QUESTIONS À SE POSER ...)

- S'assurer des conditions d'accès au lieu de travail pour tous les *handicaps* et procéder s'il y a lieu aux travaux nécessaires
- Être vigilant aux conditions de trajet domicile – lieu de travail

EXEMPLES D'INDICATEURS OU CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Nombre d'opération de mise en conformité de sites
- Nombre de sites non conformes
- Nombre de places de parking réservées
- Nombre de dispositifs d'aide à la personne proposés et utilisés
- Existence de partenariats avec collectivités locales pour le transport des travailleurs handicapés

PARTIES PRENANTES OU FONCTIONS CONCERNÉES

- Achats / Marchés
- CHSCT
- Direction
- Entreprises chargées des travaux
- Personnels concernés
- RH
- Secrétariat général (logistique, immobilier...)

AUTRE RESPONSABILITÉ ENGAGÉE

Implication dans le développement local

Responsabilité économique

Responsabilité environnementale

LIENS VERS AUTRES GUIDES OU SITES



Site du Fiphfp [p.4]

Site de l'Accessibilité des bâtiments [p.4]

INRS_guide_conception_lieux_situations_travail_sept2011.pdf

Site du Ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité [p.4]

Site du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie [p.4]

DISPOSITIONS LÉGALES DE DROIT PRIVÉ



Code du travail

L4612-1 et suivants sur le CHSCT

L4612-11 : aménagement des postes

L2323-1 et L2323-6 : rôle du comité d'entreprise sur les conditions de travail

R4225-6, R4225-7, R4225-8 et R4214-26 à 28 : Accessibilité des lieux de travail aux

travailleurs handicapés

R 235-3-18 et Arrêté du 27 juin 1994 (TEFT9400674A) : dispositions destinées à rendre accessibles les lieux de travail aux personnes handicapées

Décret n°2009-1272 du 21 octobre 2009 relatif à l'accessibilité des lieux de travail aux travailleurs handicapés

R4217-2 : Installations sanitaires

Code de la construction et de l'habitation

Article L. 111-7 : accessibilité à tous types de handicap

WEBOGRAPHIE

Site du Fiphfp :

<http://www.fiphfp.fr/Le-FIPHFP/Domaines-d-intervention/Accessibilite-des-locaux-professionnels>

Site de l'Accessibilité des bâtiments : <http://www.accessibilite-batiment.fr/>

Site du Ministère du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité :

<http://www.territoires.gouv.fr/batiment-et-accessibilite>

Site du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Accessibilite-des-batiments,867-.html>